

COMMUNE DE CHANIERES
Budget annexe :
« LOTISSEMENT LES FORGERONS »

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles
du **Budget Primitif 2024**

Art.107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015

Le budget annexe du « Lotissement les Forgerons » a été créé le 7 décembre 2015.

Le projet de construction du lotissement en dehors des zones de fouilles archéologiques est toujours en attente d'étude.

Le Budget Primitif 2024 s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement : 38 665.42 €
- Section d'investissement : 77 330.84 €